

ADRESSEalternative.borly@protonmail.com<https://alternativeborly.wordpress.com/>

Mesdames, Messieurs les élus,

Nous vous avons envoyé une lettre peu avant Noël, à laquelle nous n'avons eu aucune réponse individuelle. Nous nous permettons donc de vous la donner de nouveau, en main propre, en espérant une réponse de votre part. Nous sommes assez étonnés du *mutisme* des élus, qui sont censés, comme cela a été dit par plusieurs d'entre vous lors de notre dernière rencontre, nous *représenter*, ce qui implique, semble-t-il de nous tenir informé de leurs projets et de leurs positions argumentées sur ces projets, avant leur mise en œuvre, afin que les citoyens puissent vérifier si leurs représentants font bien ce pour quoi ils ont été élus et qu'ils puissent participer à la décision quand on leur demande, ici par le biais d'une enquête publique. Un projet aussi important que Borly II, peu connu des habitants que nous avons pu rencontrés, désormais confrontés à une enquête publique face à laquelle ils sont dépourvus est-il vraiment démocratique (il est bien entendu légal), même s'il est porté par des représentants élus ? Comme l'a rappelé, M. Denis Maire, en citant Churchill, la démocratie est « la pire forme de gouvernement à l'exception de celles qui ont été tentées au cours du temps », mais il ne faut jamais oublier que, dans ce discours, Churchill fustigeait des représentants qui croyaient qu'être élus leur donnait la possibilité de décider sans en référer au peuple et sans permettre une « souveraineté continue du peuple ». En bref, il existe plusieurs façons de faire vivre une démocratie représentative et il ne suffit pas qu'il y ait des représentants. Nous vous invitons à relire son discours ici :

<http://www.slate.fr/story/117949/churchill-democratie-valls>

Bien entendu, nous le rappelons, nous ne nions pas la bonne volonté démocratique et l'engagement de nos élus au service de l'Agglo, mais nous sommes dubitatifs, par exemple, sur la présentation du projet au public ou, encore, sur les conditions de l'enquête publique et sur la présentation du projet aux habitants : nous n'avons pas accès aux pièces du dossier de création devant comporter (art. R 3133-7 du code de l'urbanisme) un rapport de présentation, un plan précis de la zone, une étude d'impact (art. R 122-3 du code de l'environnement), le dossier dit de la loi sur l'eau, etc., etc. Avec notre avocat, nous examinons tout cela de très près et on voit assez mal comment des citoyens qui n'ont pas tous ces moyens auraient pu participer de façon avisée, compte-tenu de ces obstacles, à l'élaboration d'un argumentaire en vue de leur participation à l'enquête publique.

Qui sommes-nous ? Nous sommes le CABA, désormais association loi 1901. Nous nous présentons de la façon suivante : empêcher, par tous les moyens, l'installation d'une ZAC sur la zone de Borly II, comme vous le savez, un vaste tènement utilisé par trois agriculteurs de l'agglo, lieu de promenades de nos concitoyens, mais aussi habitat pour une flore diversifiée et pour des animaux dont certains appartiennent à des espèces protégées. Nous avons, dans un souci de proposer et de ne pas seulement critiquer, imaginer le développement, à terme, d'un projet agricole de proximité sur la zone en question. Vous trouverez ici la description de ce projet :

https://alternativeborly.files.wordpress.com/2017/02/borlyii_pole_agricole_proximitevok.pdf

Dans un article récent du Messenger, qui reprend ce que nous ont dit certains élus lors de nos rencontres, l'Agglo dit que le projet du CABA pourra être développé ailleurs. Si le CABA est heureux que ce projet puisse être réalisé et en sait gré à l'Agglo (soit dit en passant, il permettrait à l'Agglo de satisfaire certaines de ses obligations légales), notre objet principal est de défendre cette zone. Nos propositions concernaient un usage futur possible de la zone, toujours travaillée par trois agriculteurs qui ne pourront travailler ailleurs. Nous pensons, en outre, qu'il existe de très bonnes raisons de défendre ce tènement, que nous aimerions exposer ici et que nous aimerions, le cas échéant, que vous examiniez.

Avant d'examiner ces raisons en détail, notons que les institutions agricoles que nous avons contactées sont unanimes pour souligner le caractère inepte d'un tel aménagement et que certaines d'entre elles vont, prochainement, mener diverses actions à nos côtés. La chambre d'agriculture elle-même demande un temps de réflexion, jusqu'au prochain SCOT. Nous insistons sur ce point : la FDSEA, les Jeunes Agriculteurs, la Confédération paysanne, l'AAFA, la Coordination Rurale et même la chambre d'agriculture, demandent la cessation du projet ou une pause pour réfléchir démocratiquement au projet. Cette convergence des vues au sein de la profession est *exceptionnelle*. Cela tient au fait, contrairement à ce qui a été dit lors de la dernière réunion, que cette terre a des caractéristiques qui font que sa défense n'est pas uniquement *symbolique*. M. Dupessey a dit que notre territoire est désormais un territoire urbain, ce qu'il n'a pas toujours été et ce qu'il n'est pas encore tout à fait : il serait bon de l'aménager en tenant compte de ses particularités, afin de créer un territoire unique. Il aurait sans doute fallu que chacun de nous se réveille plus tôt, mais si le territoire doit être transformé, il ne doit pas, et l'Agglo semble d'accord, l'être n'importe comment. Et il importe d'accorder une place à l'agriculture dans cet espace, une activité qui fera le lien entre son passé agricole et un futur à inventer.

Pourquoi cette lettre ? Nous avons envoyé à chaque élu une lettre, avec une demande de réponse individuelle. Or nous n'avons jamais reçu de telles réponses. Si nous avons eu quelques réponses collectives lors de nos rencontres ultérieures avec l'Agglo (nous remercions les élus qui les ont rendues possibles) et sur le site de l'Agglo, nous n'avons pas eu les réponses qui nous intéressent, les réponses *politiques*, à savoir non pas des réponses techniques sur le nombre supposé d'emploi créés ou déplacés¹ (on ne nous a d'ailleurs jamais répondu clairement sur ce point) non pas sur le coût du m², mais des réponses qui justifient cette destruction dont on rappelle qu'elle est *irréversible*. Si nous résumons l'argument que nous avons reçu lors de nos rencontres avec certains représentants, ce serait celui-ci (nous reprenons certains des termes qui ont été utilisés par les élus) :

L'installation de la ZAC à Cranves-Sales permettrait de satisfaire une exigence de l'agglo, celle de créer une ZAC modèle du point de vue de l'aménagement paysager, pour accueillir des emplois qui manquent sur l'Agglo, qui ne veut plus être seulement une banlieue dortoir de Genève, afin de permettre à certains de ses habitants d'avoir des emplois mieux rémunérés que les emplois commerciaux des zones commerciales, par exemple. En outre, l'Agglo doit supporter de nombreux coûts, notamment sociaux, puisque c'est elle qui accueille les personnes les plus défavorisées du territoire et que 5000 personnes y sont incorrectement logées. Pourquoi sur Borly II ? Parce que le coût des terrains est moindre que dans les nombreuses dents creuses de l'Agglo (auxquelles l'Agglo s'intéresse).

Si la première partie de l'argument est politique et parfaitement recevable, la seconde partie est économique. On sacrifiera les terres agricoles : elles sont moins chères. Il est clair qu'il y a des contraintes et qu'il est parfois nécessaire de faire des sacrifices, mais nous pensons ici que ce ne sont pas les bons *sacrifices*. Autrement dit, l'Agglo est confrontée à plusieurs exigences et décide qu'elle ne peut pas satisfaire certaines, pour des questions prétendument économiques : elle sacrifie donc les terres et les activités agricoles, ce qui donne une idée, quoique certains élus en disent, de la hiérarchie qu'elle établit entre ses priorités.

Lors de notre avant-dernière rencontre, nous avons établi notre accord avec l'Agglo sur plusieurs points :

- 1) promouvoir l'installation de métiers valorisés sur le territoire et volonté de ne pas faire de l'Agglo une cité dortoir de Genève.
- 2) promouvoir l'installation d'activités non commerciales ;
- 3) promouvoir un urbanisme moins utilisateur de sols et plus qualitatif.

1 Un lapsus, peut-être révélateur, de M. Dupessey à la fin de notre rencontre du 17 avril, laisse entendre que certains artisans ch...[angeraient de lieu], puisque tous ne veulent pas « chan... ».

4) promouvoir le développement d'un projet agricole de proximité.

Nous n'avons sans doute pas assez précisé nos désaccords. Car malgré les déclarations d'intention, on nous répond que diverses contraintes obligent à faire disparaître l'agriculture et les sols de la zone de Borly II. En gros, il faudrait tenir compte d'un *principe de réalité* qui empêcherait de faire les choses au mieux, telle qu'elles devraient être faites. Ce principe de réalité, de fait, nous semble être une excuse. Il est possible de faire autrement, même si nous comprenons bien la difficulté économique. Si un psychologue social examinait l'attitude des élus, il parlerait peut-être d'escalade d'engagement : une fois engagé dans un projet, les êtres humains ont tendance à ne plus revenir en arrière et à le justifier à tout prix, même s'il semble absurde à ceux qui n'en sont pas responsables (<http://www.strategie-manager.fr/piege.php>).

Quels sont nos désaccords ? Nous allons les formuler sous forme d'arguments.

A1. *Il n'est pas possible de négliger cette perte en tenant compte de la totalité du territoire de l'Agglo* – Lors de notre dernière rencontre, on nous a laissé entendre que notre défense ne serait que *symbolique*, puisqu'il faudrait envisager les choses à l'échelle de l'Agglo et considérer que ces 20ha seront récupérés autre part. Mais cette récupération signifie simplement que 20ha ne disparaîtront pas autre part. Il y aura bien une perte sèche de 20 ha. Autrement dit, il n'y a pas de récupération : chacun sait que lorsque 20ha disparaissent, ils disparaissent pour de bon. S'il faut envisager les choses en globalité, il faut alors envisager d'installer les artisans ailleurs, quel qu'en soit le coût à court terme. Il faut également envisager les choses sur un territoire plus large que celui de l'Agglo, puisque les zones de l'Eculaz, de Saint Julien, etc. ne font pas le plein. Nous accordons que c'est compliqué et que les structures institutionnelles ne le permettent peut-être pas, mais, pour l'intérêt général, il faut parfois aller au-delà des structures.

On nous a répondu (M. Denis Maire) que nous avons une conception de l'aménagement d'il y a 20 ans. Cela pour nous dire que nous ne tenons pas compte des contraintes démographiques actuelles. Mais si l'on parle de la façon dont on urbanise, dont on construit, etc. nous sommes sans doute en avance. Etre en avance, ou à l'heure, ce n'est pas seulement tenir compte des contraintes, c'est aussi essayer de les contourner et de les utiliser : et cela ne se fera pas en bétonnant plus, même avec une qualité environnementale, mais en réfléchissant à comment nous aménageons. Nous savons que l'Agglo y réfléchit et nous reconnaissons ses efforts, mais détruire 20ha de terre pour promouvoir un aménagement écologique et qualitatif semble un *paradoxe*.

A2. *La zone est utilisée et est nécessaire pour les paysans qui la travaillent* – Pour l'instant, trois agriculteurs travaillent sur cette zone dont ils ont besoin. Les priver de cette zone, c'est faire perdre de l'autonomie à leur ferme et les contraindre à acheter des produits provenant d'ailleurs pour nourrir leurs animaux. Négliger leurs besoins, c'est, quoi que vous disiez, accorder une moindre importance à l'activité agricole, qui est une activité économique. Personne n'admettrait qu'on spolie un artisan en lui disant : on te prend 20 % de ton atelier à petit prix pour faire une crèche. Ici, on prive les paysans de leurs outils de travail.

On nous a répondu que si l'agriculture est en difficulté, ce n'est pas à cause du foncier, que les modèles économiques agricoles changent. Toutefois, il faut rappeler que les paysans de notre territoire produisent du lait qui est très bien valorisé et ne connaissent pas, bien souvent, les difficultés économiques rencontrées ailleurs. L'une des principales difficultés pour les agriculteurs de notre territoire est la disparition du foncier, l'un des plus rapides de la région, ainsi que les difficultés d'accès au foncier, ce qui accélère la disparition des fermes et des paysans. Paradoxalement, c'est sur l'un des territoires français où l'activité des paysans est la mieux valorisée économiquement qu'ils disparaissent le plus vite à cause de la pression foncière. On dira que nous sommes un territoire urbain, un territoire en pleine transformation : mais la question est précisément de savoir ce que l'on veut. Et c'est bien une question politique.

A3. *Disparition d'1/3 des terres planes sur Cranves* – La suppression de 20ha de terres sur Cranves-Sales va contribuer à la disparition de terres à usage agricoles : il y a 350 ha de terres travaillées à Cranves-Sales dont ces 20ha représentent 6 %. Ce n'est pas négligeable, notamment si,

dans le futur, on continuait d'utiliser la même stratégie foncière pour répondre aux diverses pressions exercées sur nos territoires. Il faut toutefois ajouter que ces 20 ha sont plats, une platitude rare à Cranves-Sales : en supprimant ces 20ha, vous supprimez environ 1/3 des terres planes (les autres se situent, entre autres, sur le plat de Possy, à Rosses, etc.). Compte-tenu de la vitesse à laquelle les terres planes sont recouvertes de béton (il suffit de voir l'accélération des constructions à Cranves), il se pourrait bien qu'il n'y en ait plus : or les vaches mangent des céréales et du foin, qu'il n'est pas possible de faire pousser partout. Les vaches ne se contenteront pas des coteaux. Il en ira de même s'il devait se développer des projets agricoles de proximité lié au maraîchage : le maraîchage en pente est difficile, sinon impossible.

A4. Empêcher l'installation des agriculteurs – Il existe beaucoup de projets d'installation agricole sur notre territoire, qui sont souvent rendus impossibles par l'accès au foncier. A terme, Supprimer ces 20 ha, c'est rendre difficile, voire impossible, leur installation. Contrairement à vous, qui ne nous donnez aucune information précise sur le nombre d'artisan, le nombre d'emplois véritablement créés, nous pouvons vous donner des chiffres précis. En 2016, c'est une vingtaine de personnes qui ont demandé à s'installer, par exemple. Et beaucoup n'essaient même pas. Ajoutons qu'il est possible, notamment en maraîchage, d'avoir une activité économique viable sur une surface réduite. On nous a répondu, et nous le croyons, que l'Agglo, dans le cadre de son projet agricole, fera tout pour accueillir de nouveaux agriculteurs. C'est excellent, mais alors laissons leur plus de place et mettons les artisans sur des terres déjà détruites. Développons un nouveau type d'espace sur notre territoire et réfléchissons mieux à la place de l'agriculture dans les espaces urbains.

A5. Spolier les habitants d'un espace qu'ils apprécient – Détruire cette zone, ce serait également spolier les habitants d'un espace qu'ils apprécient, dans la continuité du plateau de Loëx, zone protégée. Lors de nos rencontres avec les élus, on nous a dit qu'en gros, nous ne nous battons pas pour l'intérêt commun, mais parce que nous ne voudrions pas voir cette zone devant nous. *Not in my Backyards*, comme disent les américains. On peut toutefois comprendre les habitants : leur habitat est qualitativement dégradé et on va, en plus, détruire un paysage qu'ils apprécient (beaucoup de gens viennent au bout de la rue des Esseims pour se promener dans les champs et discuter ensemble). Qu'y a-t-il d'irrationnel à refuser cela si on peut mettre les artisans ailleurs et si ce projet n'est pas nécessaire ? On pourrait même imaginer, a minima, établir un passage avec Loëx, pour faciliter l'accès à ce poumon vert de l'Agglo.

Vous soulignez la qualité paysagère de la ZAC envisagée. C'est bien et il serait bon d'imposer ces critères aux entreprises sur les autres lieux et aux privés, ainsi que des règles d'urbanisme plus strictes, mais il existe déjà, ici, un paysage ayant certaines qualités : c'est un lieu façonné traditionnellement par le travail, à proximité de la Menoge, qui offre une vaste vue sur les Voirons et qui s'ouvre au Sud sur le plateau de Loëx. Il reste peu de lieu de ce type aussi vaste. Pourquoi, comme l'ont souligné les gens que nous avons rencontrés ces derniers temps lors de nos déplacements, échanger un vrai paysage contre un ersatz ? C'est une bouffée de verdure à Cranves. C'est un terrain qui, même peu visible – nous supposons que beaucoup d'entre vous ne l'ont pas vu, a une forte valeur paysagère, un authentique paysage, qui n'est pas un *aménagement qualitatif*. On peut aménager qualitativement des espaces déjà détruits, mais pas des espaces qui ont déjà des qualités. Ce qui n'empêche pas de travailler sur la zone, mais pourquoi ruiner des qualités appréciées pour leur substituer un ersatz ? Un aménagement, même qualitatif conduira à une diminution de la qualité d'ensemble et ce n'est pas simplement un *not in my backyard*.

A6. Promouvoir l'agriculture de proximité – Ces 20ha permettraient, à terme, de promouvoir l'agriculture de proximité et de satisfaire des exigences légales de productions agricoles locales, imposées notamment par les dernières lois Grenelle dont devra tenir compte le prochain SCOT. Certes, l'Agglo préférerait que cela soit fait ailleurs, mais nous avons montré que ce terrain était particulièrement propice à ce genre de projet (voir notre dossier), notamment parce qu'il est plat, qu'il permettrait l'installation, en bordure vers Borly I, d'une éventuelle légumerie et qu'il permettrait aux paysans de mutualiser leur matériel de façon pratique.

A7. *Le coefficient multiplicateur des activités agricoles est important* – Selon la chambre d'Agriculture, la création indirecte d'emploi dans l'agriculture est très importante, puisque les produits subissent une transformation. Le rapport serait de 4 à 5 emplois créés indirectement pour 1 emploi agricole créé.

A8. *Les nouvelles exigences légales incompatibles avec Borly II* – Les changements légaux, notamment liés à Grenelle II, feront que ce projet ne pourra plus être mené à bien. Vouloir préserver la cohérence de l'ancien SCOT, comme vous l'avez dit lors de notre première rencontre, n'a plus aucun intérêt si cette cohérence n'a aucun sens, surtout si près du nouveau SCOT, un SCOT qui rendra difficile ce genre de projet, sans doute à raison : il est inepte et en désaccord avec des lois qui ont déjà été votées, même si elles ne sont pas toujours mises en œuvre localement compte-tenu de l'inertie juridique (durée des SCOT, etc.).

A9. *La possibilité d'installer les artisans ailleurs* – Il est parfaitement possible de localiser ailleurs les artisans : sur les dents creuses de l'Agglo ou sur d'autres zones à proximité du territoire. Vous pouvez considérer que c'est cher. Mais il est difficile d'estimer la valeur de ces terres agricoles. Certes elle coûte, 20 euros. Mais ces 20 euros n'estiment pas leur véritable valeur, si l'on considère le temps géologique qu'il faut pour produire des terres fertiles. Les 200 euros des autres zones sont pour des terres déjà *mortes*. C'est un choix politique, celui de la simplicité, que vous cachez derrière des arguments économiques et techniques. Vous choisissez un développement qui, même s'il est prétendument qualitatif, n'est qu'un moindre mal par rapport à un développement anarchique : c'est toutefois un mal. Un moindre mal n'est pas un bien.

Nous avons toutefois été heureux d'apprendre lors de notre dernière rencontre que l'Agglo commençait d'effectuer un travail sur les dents creuses.

A Détruire Borly II, une perte environnementale. Il y a au moins une espèce protégée sur cette zone et *nos naturalistes* travaillent pour répertorier la valeur environnementale de la zone. Nous espérons que les experts qui ont réalisé l'étude d'impact (que personne n'a encore vue) ont mentionné ces faits. Outre les espèces en jeu, il y a l'écosystème local, dont nous faisons partie.

A 12 *La destruction de ces 20 ha sera irréversible.* La destruction de 20 ha de cette qualité est irréversible. Quand vous les aurez détruits, vous ne les retrouverez plus. S'il fallait insister sur un argument, ce serait sans doute celui-ci : vous avez les moyens de faire autrement et si vous ne le faites pas, nous pourrions tous considérer que vous aurez détruit ce terrain, *volontairement, en toute conscience*. Et toutes les raisons que vous donnerez ne cacheront pas ce fait. M. Dupessey a déploré, à raison, l'emplacement du CHAL, a déploré Borly I. Vous ou vos successeurs déploreront Borly II. De fait, ils ne seront pas récupérés : c'est une perte sèche et, surtout, une perte *irréversible*. C'est sur ce point que porte notre désaccord : les terres agricoles, une fois détruites, n'existent plus. Et on ne peut les échanger les unes contre les autres : ce ne sont pas des produits manufacturés ou des bâtiments, mais des produits de processus géologiques et d'un travail humain à long terme. Nous rappelons en outre, en vous renvoyant à l'article suivant, que la destruction des sols pose des questions stratégiques pour notre pays :

<https://www.science-et-vie.com/le-magazine/urbanisation-contre-terres-agricoles-la-france-en-pleine-guerre-des-sols-10683>

Vous pourrez vous rassurer en vous disant que ce ne sont que 20 ha, mais c'est précisément l'accumulation de ces pertes qui font que nous en sommes-là. Denis Thomas, ancien maire de Cranves, opposé au projet, s'est présenté lors de notre dernière réunion publique comme un *repenti*. Voulez-vous être de futurs repentis ou préférez-vous prendre les bonnes décisions, maintenant ?

A13. Enfin, on peut se demander s'il est nécessaire de précipiter un projet qui a désormais une vingtaine d'années. Certains artisans, nous en connaissons, qui voulaient s'installer ici, il y a longtemps, sont allés s'installer ailleurs, parfois jusque dans la Vallée Verte. Les artisans, sur l'Agglo, ne sont pas en difficulté économique et ne rencontrent pas les difficultés des agriculteurs

(qui travaillent sur des terrains mités, distants, etc.). On peut même se demander si un tel projet est nécessaire pour les artisans. Certains seront sans doute heureux de rester où ils sont, d'autres de s'installer ailleurs, d'autres encore d'avoir accès à des bâtiments moins chers que ceux prévus sur la zone. Pour les artisans aussi, il reste à imaginer des solutions qui soient peut-être moins traditionnelles (1 artisan par bâtiment) et qui leur permettent d'exercer correctement leur métier sur notre territoire.

En bref, les terres agricoles (nous ne voulons pas dire par là seulement les terres classées agricoles sur le cadastre) doivent être préservées. Nous demandons à ce que le prochain SCOT/PLU change le statut de ces terres qui étaient, semble-t-il, des communs agricoles. Nous demandons également aux élus de l'Agglo de mettre fin au projet, de repenser le SCOT et, dans le SCOT, d'être ambitieux sur les règles d'urbanisme : de cesser de manger des terres agricoles, notamment planes, d'exiger des constructions qui minimisent l'impact au sol, sans nuire à la qualité de vie, d'utiliser en priorité les espaces difficilement utilisables par l'agriculture, de demander des aménagements qualitatifs partout où des bâtiments se substituent ou se sont substitués à des terres libres (et non pas vides), de cesser d'étaler les parkings, de favoriser les espaces verts et naturels et de permettre des déplacements plus doux. Cela fait beaucoup d'exigences. Mais comme vous le savez, notre territoire, pour d'obscures raisons politiques, est en retard sur son aménagement. Il est temps de prendre un peu d'avance : l'Agglo et les élus ne doivent pas continuer de réagir aux contraintes dont ils restent prisonniers, mais s'en servir pour imaginer un territoire vivable et unique.

La lettre est longue et nous nous en excusons, mais nous attendons, une fois encore, vos réponses, que nous transmettrons à nos concitoyens, qui pourront ainsi juger des arguments des uns et des autres et, ainsi, exercer, selon les mots de Churchill, leur « souveraineté continue ».

Cordialement, avec détermination.

Le CABA